

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux au titre de l'article R.1321-21 du code de la santé publique

Portée détaillée de l'agrément pour les paramètres de radioactivité *

(Référence réglementaire : Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

| | |
|---|---|
| Nom du laboratoire | Public Labos – site de Tarn-et-Garonne |
| Adresse du laboratoire | 60, avenue Marcel Unal 82000 MONTAUBAN |
| Date de début de validité de l'agrément | 01/01/2021 |
| Date de fin de validité de l'agrément | 31/12/2025 |
| Date de mise à jour de la portée | 23/06/2021 |

| Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles | |
|--|--------------|
| D - Analyses de radioactivité | Agréé |
| E - Analyses optionnelles | |
| E-3 - Analyses de radioactivité optionnelles | - |
| Analyses des eaux minérales naturelles | |
| M - Analyses de radioactivité | Agréé |
| N - Analyses optionnelles | |
| N-3 - Analyses de radioactivité optionnelles | - |

Joëlle CARMÈS

Sous-directrice de la prévention
des risques liés à l'environnement
et à l'alimentation

* Pour les paramètres physico-chimiques et microbiologiques, l'agrément est accessible sur le site de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) :
<https://www.anses.fr/fr/content/laboratoires-agr%C3%A9s-pour-le-contr%C3%B4le-sanitaire-des-eaux>